

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Bulletin d'information aux
personnels de l'ADEME

N°66

20 février 2013

Flash Info



Syndicat national de l'environnement

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ DR Centre	Emmanuelle SALAZAR DR Franche-Comté
Denis MAZAUD Angers	

Délégués du personnel

Chantal LENOIR Véronique LOISON Centre d'Angers	Maryse SERVANT Walter PERSELLO Centre de Valbonne
Anne FONTAINE DR Réunion	Patrick EVEN DR Bretagne
Véronique JACQUAT DR Lorraine	Maud BÉRAUD DR Centre

Élus & représentants au CE

Didier CHÉREL Anne POMART Centre de Valbonne	Laurence MÉCHIN
Stéphane LECOINTE DR Bretagne	Thérèse GIORDANO Centre de Paris
Catherine GUIMARD DR Centre	Joël GOARIN Centre d'Angers
Michel CAIREY-REMONNAY DR Franche-Comté	
Ackli ASSAL DR Picardie	Emmanuel DAVID DR Midi-Pyrénées

Représentant au CA

André TUEUX
DR PACA

Actualités du mois de février 2013 (CE du 12, CA du 13, etc.)

Le président nouveau arrive !

Bruno LECHEVIN pressenti pour devenir notre futur président a fait, comme quelques autres nouveaux, ses premiers pas comme administrateur de l'ADEME mercredi 13 février. Le conseil d'administration a proposé sa candidature au poste de président. Il devrait être nommé en conseil des ministres le 27 février ou le 6 mars. Au CA, comme toujours quand il n'y a qu'un seul candidat les représentants du personnel n'ont pas pris part au vote mais ont accueilli M. LECHEVIN en lui souhaitant une durée de vie à l'ADEME supérieure à celle de ses 3 derniers prédécesseurs, l'agence ayant besoin d'un cap et de stabilité.

Avant le vote, M LECHEVIN a exposé qu'il a fondé, il y a 25 ans, l'ONG « la CODEV » devenue depuis « électricien sans frontière » en se posant déjà la question : de l'énergie mais pourquoi faire ? et en faisant la promotion de l'efficacité énergétique et des EnR. Pour lui, l'efficacité énergétique est facteur d'innovation. Aujourd'hui, en tant que **médiateur national de l'énergie**, il annonce que la lutte contre la précarité énergétique est devenue une urgence sociale.

Il dit être amusé de lire dans la presse qu'il était pro nucléaire alors qu'au sein d'EDF et à la CFDT il était déjà anti nucléaire et contre son corollaire : le chauffage tout électrique. Il parle de transition énergétique, du rôle des territoires et d'économie circulaire. Il dit aussi aborder tous les sujets de l'ADEME avec humilité et que, pour s'appropriier l'ensemble de nos sujets, il **ira sur le terrain** ...

Il a, par ailleurs, rappelé que, dans le contexte de crédits restreints, il fallait que l'ADEME continue sa modernisation ! *Hum... inquiétant !*

Décret « préfets » 2012

La direction nous informe que le projet de nouveau décret permettant « d'annuler » celui de 2012 semble plus ou moins bloqué du fait de l'opposition du ministère de l'intérieur qui tient apparemment au premier !

De notre côté (les syndicats), nous informons la direction que **notre recours en Conseil d'État contre le décret a été plutôt bien reçu**. Le rapporteur public a estimé « *qu'à tout le moins en tant que le préfet avait été désigné délégué territorial pour l'ADEME, cette situation pouvait être comprise comme affectant les conditions d'emploi et de travail des personnels de l'agence* ». Pour lui, « *le seul fait que le préfet se soit vu confier par décret un pouvoir que la loi n'avait pas entendu lui confier à l'égard de l'ADEME était de nature à caractériser une méconnaissance des champs respectifs d'intervention du législateur et du pouvoir réglementaire, justifiant l'annulation du décret...* »

L'affaire a été mise en délibéré et l'arrêt sera rendu prochainement.

Projet d'implantation Parisienne de l'ADEME sur le site de Montrouge

La direction a saisi France Domaine afin d'estimer le prix du bâtiment au regard de l'offre du promoteur.

Le service friches urbaines et sites pollués a fait un retour sur l'**état de pollution potentielle du site**. Les documents transmis par le propriétaire ne mettent pas en évidence de pollution et d'incompatibilité avec l'usage de bureaux, mais la méthode de prélèvement des échantillons présente une faiblesse majeure notamment concernant la recherche de polluants volatils. Une **étude complémentaire est nécessaire** et une méthodologie a été proposée. Le propriétaire a été sollicité par la direction pour fournir ces compléments. S'il ne donne pas suite, « on ne prendra pas » dicit notre Directrice Générale Déléguée par intérim.

Par ailleurs, le propriétaire a fourni les caractéristiques du bâtiment qu'il classe selon ses propres critères en basse consommation sur le plan énergie. Le document est en cours d'analyse.

Concernant la **consultation des personnels** parisiens et DR Ile de France sur les déplacements et la restauration, le taux de participation est satisfaisant avec près de 70%. La quasi-unanimité (98%) s'est prononcée pour une restauration collective sur place. La solution de restaurant interentreprises conviendrait également en second choix avec 87%. La solution type liaison chaude est rejetée par 60% du personnel. Enfin 16% des participants ont proposé spontanément une formule type ticket restaurant.

Les résultats sur les déplacements ont été confiés au bureau d'étude qui a été missionné pour analyser les temps de transport des salariés.

Le promoteur du site de Montrouge a reçu une offre de location par ailleurs. Cela pousse la direction à rechercher d'autres bâtiments avec une volonté de trouver un **bâtiment aux performances plus emblématiques**. Ce que nous ne pouvons qu'approuver. Toujours faut-il définir en amont le cahier des charges. Le SNE-FSU rappelle aussi à cette occasion la nécessité de ne pas oublier le besoin de salles de réunion.

A noter que ce cahier des charges « type » a déjà été demandé à l'occasion de la présentation de la stratégie immobilière de l'ADEME il y a presque un an. Il pourrait servir également à toutes les DR qui doivent déménager prochainement. Après de longues explications, la direction confirme que 3 groupes de travail seront constitués et porteront sur :

- la pollution du site pour éviter toute polémique ;
- les temps de déplacements ;
- l'aménagement du site.

Nous renouvelons notre **demande d'établissement d'un cahier des charges** en amont de la prospection et non en aval. C'est une question de cohérence dans la démarche. Pour nous, en outre, plusieurs sites devraient être étudiés en parallèle selon la même démarche afin d'optimiser la recherche en temps et en qualité.

La direction parle de 3 sites étudiés actuellement avec de nouveaux contacts mais on ne saura pas lesquels pour l'instant.

En parallèle, les **salariés de la DR ont recherché par eux-mêmes** (avec l'accord de la direction) des locaux convenant à leurs besoins fonctionnels et qui n'engendreraient pas un allongement des temps de transport significatif. 3 propositions ont été transmises à la direction qui, non seulement répondent aux besoins de la DR, mais peuvent faire réaliser des économies substantielles à l'ADEME (jusqu'à -50%). La direction étudiera ces solutions prochainement si l'étude transport conclut qu'il n'y a pas lieu de regrouper le siège parisien et la DR Île de France. La direction semble évoluer depuis qu'elle a lancé le projet de Montrouge censé accueillir l'ensemble...

Le SNE indique que la **Mairie de Paris** est à l'initiative de la construction de nombreux bâtiments de bureaux. Les élus parisiens devraient peut-être être contactés pour savoir si la Mairie est intéressée par une implantation de l'ADEME sur la commune capitale. La Direction n'a pas semblé intéressée par cette suggestion de prise de contact, partant du principe qu'une localisation parisienne n'est même pas envisageable en raison des prix de l'immobilier à Paris.

Les ondes électromagnétiques sur Valbonne

L'étude sur les ondes électromagnétiques à Valbonne (voir le Flash Info 65 de janvier) va enfin démarrer avec une première réunion en février. Un groupe de travail sur Valbonne suivra le dossier.

On vous l'avait annoncé comme à **réaliser en externe** et voilà que notre directeur des ressources humaines nous annonce en CE qu'on la lance, en fait, **en interne** ! Vous saviez, vous, qu'on avait des compétences internes en impact sanitaire des ondes électromagnétiques ?

Voilà un dossier sur lequel une inquiétude existe depuis des années. Une étude est enfin lancée...

On peut déplorer le retard pris ou se satisfaire qu'enfin cela avance... À chacun sa perception.

Effectifs de référence

La direction présente des compléments à son point d'information de janvier (lire flash info SNE-FSU de janvier).

Le SNE renouvelle sa demande de **saturation des postes** car rien ne sert de discuter en détail de la répartition des effectifs si comme en 2012 la direction s'est « offert » un déficit de recrutement de 24 postes (plus d'un million d'euros d'économie sur la masse salariale). Le SNE fait une proposition concrète : passer de 16,5 postes à 24 (le réalisé 2012) la moyenne des postes vacants. Cette valeur sert à compléter le plafond des emplois afin que l'ADEME dispose réellement du nombre de salariés que lui autorisent les ministères de tutelle. La direction rejette cette proposition pour l'instant arguant que le chiffre est dû à des recrutements retardés début 2012...

Le débat a vite évolué vers le constat que ces redéploiements de postes finalement occasionnent des **charges de travail supplémentaires** pour les équipes au moment des mutations ou des départs. Encore une situation identifiée qui accroît le stress et la souffrance au travail...

Souffrance au travail : ne restez pas seuls.

Cela fait maintenant trois ans que l'enquête sur le stress et les conditions de travail à l'ADEME révèle l'existence de salariés en état de grand stress ou de mal-être important au travail.

Ces états sont d'autant plus dommageables et pathogènes pour le salarié lorsqu'il vit cette situation dans l'isolement, soit parce qu'il se croit seul dans ce cas et ne sait pas vers qui se tourner pour exposer et partager sa difficulté, soit parce qu'il craint d'être incompris et discrédité.

Si vous vous sentez concernés, sachez que quel que soit le cas de figure dans lequel vous vous trouvez (besoin de confidentialité, désir de ne pas solliciter votre hiérarchique ou la DRH, sentiment d'être démuné ou qu'aucune solution n'existe...) vous pouvez **solliciter les professionnels** à votre écoute et sensibilisés aux RPS (risques psychosociaux) que sont le médecin du travail de votre site ou Mme Touret, assistante sociale joignable chez ASIA au 02.41.27.28.29 / asia.angers@asia-focsie.fr ; elle est d'ailleurs épaulée dans sa mission d'assistance par une psychologue du travail.

Vous disposez également de l'écoute et de l'accompagnement de vos délégués du personnel (cf liste page 1), de vos élus au CHSCT (Véronique Loison à Angers, Violaine Grillon à Paris et Christelle Claman en Guadeloupe), et de vos délégués syndicaux (cf liste page 1) qui pourront vous apporter leurs conseils et appuis, vous informer de vos droits et si, vous le souhaitez, demander des mesures appropriées à la Direction.

Mutuelle santé et prévoyance

Les résultats 2012 montrent encore un **déficit important** de plus de 10%. Afin de se rapprocher de l'équilibre il est proposé 3 évolutions pour 2013 :

- Augmentation de toutes les cotisations « santé » de 6% ;
- Passage à une monture maximum de lunettes tous les 2 ans ;
- Passage à une paire de verres au plus tous les 2 ans sauf modification de corrections.

Le SNE constate que pour les enfants, le changement de lunettes n'est pas du superflu (changement de taille et rayures pas toujours garanties 2 ans). Nous demandons l'**assouplissement pour les enfants de moins de 15 ans** afin qu'ils puissent si besoin changer leur montures et verres annuellement et uniquement en cas de nécessité. Peu d'enfants en ont bénéficié en 2011 et 2012. La répercussion financière sera donc très faible.

Nous exigeons par ailleurs que la suppression des prestations n'intervienne qu'à partir de la date d'information des salariés (et non au 1^{er} février). Nous attendons la confirmation de ces demandes.

Cette année la prévoyance s'est également dégradée à cause de l'allongement de la durée de cotisation retraite (accord Fillon CFDT).

Renouvellement du CHSCT

Début avril auront lieu les **élections des membres du CHSCT**. Vous pourrez continuer à **joindre les élus** sur la boîte électronique dédiée : elus.chsct@ademe.fr

Une question sur les Risques psychosociaux (RPS), le stress au travail, les accidents du travail, les travaux et aménagements des locaux, le risque routier, les sauveteurs secouristes au travail, les risques sites et sols pollués...? N'hésitez pas à les contacter à cette adresse. Ils sont à votre écoute pour échanger et répondre à vos demandes qui seront traitées en toute confidentialité.

Bien entendu, vous pouvez également contacter les élus directement par téléphone sur leur ligne directe que nous vous indiquerons dès l'élection de la nouvelle équipe.

Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.